OUPEMENT DE	BORDEREAU D'ENVOI	ép,
DE WEADNIE XVXXXXVIVIVI DE ITÉ BRIGADE DE V. NO 09 /19.77	CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE	CACRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
UET DE LA PROCEDURE ENSEIGNEMENTS ADMINISTRATI Deservation d'objet volant		ENQUÊTE X PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION RESATOIRE AUTRE
1 - SYNTHESE.	DÉSIGNATION DES PIÈCES	j.
2 - Plan de situation 3 - Planche photographic 4 - Croquis de 1,0.7.N.	I. établi par Mr	•
5 Croquis de 1º0.V.N.J 6 Audition de Mr 7 Audition de Mma	6. établi par Mme épouse	
8 - Audition de Mr		
		CODÉ
INDEXATION DU DESTINATAIRE (X) NOMBRE D'EXEMPLAIRES M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUB 1 Monsieur le Préfet de 1 Monsieur le Procureur	la à de la République à	SUITE DU P.E. EUR PAGL(S) SUIVANTE (3) VU ET TRANSMIS PAR: Le Capitaine Cdt. la Compagnie.
Monsieur le Ministre de la de la taire (Bureau emploi	ommadant la 4° région Afrienne d'état, spargé de la Féfense de Gendarmerie et de la Justice - renseignment).	Le janvier 1977
002086 19JAN	GROUPEMENT GENDARMERIE Nº /3 - du 1 7 JAN 1977 Suite donnée :	
1 ARCHIVE TRANSMISE AU CON de No 212 AN REFFERM. Nº 32 200 MA GEND. T.	Groupement LE	2.40 JANV.4 1977 10 1 E. D. 5

COMPAGNIE	
ye. ()	// ENDARMERIE // ATIONALE
BRIGADE '	
de .	PROCEDURE D. ENQUETE PRELIMINAIRE
	PROCES-VERBAL DE SYNTHESE
RENSEIGNEMENTS	THE OBS - I DIA DIA DIA DIA DIA DIA DIA DIA DIA D
ADMINISTRATIFS	L'an mil neuf cent soixante seize, le huit janvier,
Observation d'un objet volant non	Nous, , M.D.L. Chef, de la Brigade de Gendarmerie de), Officier de Police Judiciaire,
identifié	, Gendarme, de la Brigade de Gendarmerie de (), Agent de Police Judiciaire,
	Vu les articles 16 à 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Fénale,
PIECE N° 09 / 1	Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées agissen uniforme et conformément aux ordres de nos chefs
5 %	
	I - EXPOSE DES FAITS
a a	Le 04 janvier 1977 à 17 heures 35°, Monsieur et Madame , demeurant à (), se présentent au bureau de notre Brigade
	Ces deux personnes nous relatent que le 1 janvier 1977 entre 19 heures 30° et 19 heures 45° circulant sur le CD , leur attention a été attirée par un objet trés luminneux
	CONSTATATIONS ET MESURES CONSERVATOIRES
	Le quartier où a été vu l'objet lumineux est situé sur le territoire de la commune de () au de cette dernière.
(e) (i)	A cet endroit le terrain est vallonné et parsemé de bosquets. Ce quartier est délimité au par le CV n°, à l par le CD et à l'et au par le CV n°. Ces diverses voies permettent d'accéder à l'endroit cù se trouvait l'O.V.N.I. (Coordonnée U.T.M. – – –)(Altitude 355 mètres)
200 8 2	Le point d'observation se situe sur le CD - P.K
	- B / CONSTATATIONS :
8 4	Le 05 janvier 1977, accompagné de Mme , nous prenons des clachés photographiques des lieux de l'observation et de l'endroit où se trouvait l'OV.N.I. (Planche photographique (Pièce n° 09/3 - cli-

(Pièce n° 09/1 - feuillet 2

Un ratissage effectué sur le terrain n'a pas permis de découvrir des traces ou empreintes provenant de cet engin.
MESURES PRISES
Le 04 janvier 1977 à 19 heures 15', par Message Radio, nous rendocompte de ces faits à notre Commandant de Compagnie.
<u>E N Q U E T E</u>
Le 04 janvier 1977 à 17 heures 40°, Monsieur est
entendu/ Il nous fait le récit du phénomène dont il est témoin
(Procés-verbal d'audition de témcin - Pièce n° 09/6)
Monsieur nous dessione l'objet qu'il a observé (Croquis de 1º0.V.N.I Pièce n° 09/4)
Le même jour à la même heure, nous procédons à l'audition de Madam : Elle confirme les dires de son conjoint en ce qui concerne l'OVNI, mais précise que celui-ci avait atterri. (Procésverbal d'audition de témoin - Pièce n° 09/7)
Poursuivant notre enquête le 05 janvier 1977, Monsieur
dt quartier à est entendu: Il nous informe
qu'il n'a rien remarqué de particulier le soir du premier de l'an.
Il précise qu'il a été témoin d'un fait similaire, une année aupa-
ravant(Procés-verbal d'audition de témoin - Pièce n° 09/8)
Aucun témoin des faits n'a été découvert sur notre circonscription malgré les investigations menées.
C L O T U R E
Les faits décrits ci-dessus, étant expressément prévus par la Cir-

culaire Ministèrielle n° 32600/MA/Gend, T du 2 août 1968, nous dressons le présent procés-verbal.

Fait et clos à

, le 08 janvier 1977

Le M.D.L. Chef Officier de Police Judiciaire Le Gendarme Agent de Police Judiciaire

Compagnie de	- G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E -
BRIGADE DE	- PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE -
AUDITION DE	- PROCES VERBAL -
Nom:	- D'AUDITION DE TERGIN -
Prénom:	
: 	L'an mil neuf cent soixante-dix-sept, le quatre janvier,
PIECE nº 09 /	Nous: , , MDL. Chef, de la Brigade de Gendar- merie de (), Officier de police judiciaire, agissant en cette qualité conformément aux articles I6 à I9 et 75 à 78 du code de Pro- cédure pénale.
18 ° 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	Vu l'enquête ouverte sur une observation d'objet volant noi identifié, survenue le 1er janvier 1977, entre 19 h 30 et 19 à ().
	Nous trouvant au bureau de notre brigade, faisons compa-raitre devant nous la personne ci-après nommée qui, entendue séparément, nous déclare à 17 heures 40 :
	Je me nomme , , je suis âgé de ans. J'exerce la profession de responsable de la publicité aux Coopérateurs de (). Je suis domicilié à (). Je suis l'observateur :
	et I9 h 45, je me dirigeais vers avec mon épouse pour me rendre chez M. et Mme. lorsque ma femme me signala au dessus de la voiture, un objet très lumineux qui grossissait à vuéd'oeil. Je n'y prêtai pas attention à l'alle sur le chemin du retour ma femme voulût s'arrêter à l'endroiqu'elle avait repéré à l'aller, c'est alors que je stoppai mon véhicule sur le bas-côté. Il y avait sur le côté gauche entre 200 et 400 mètres un objet lumineux qui était immobilisé. J'ai donc pris le haut de ma portière comme repère, l'objet lumineux était à 150 ou 200 mètres d'altitude. J'ai obseivé pendant 8 à I0 minutes l'objet en faisant des appels de phare-code, à l'instant l'objet se déplaça à une vitesse vertigineuse vers le en décrivant une courbe au départ de 45° environ. L'engin a disparu dans les trois ou quatre secondes. Je précise que cet appareil émettait un éclairage mâmais très puissant qui inondait le sol sur un rayon de 150 à 200 mètres. J'ajoute que le faisceau lumineux était de forme arondie. J'ai nettement vu que les contours du point central de la source lumineuse étaient de couleur verdâtre. Ce dernie
2 A B	fait était comprable à la sortie d'un réacteur en marche. J'ai vu cet engin lumineux en face de la borne kilomètrique () sur le CD , au dessus d'un champ légèrement surélevé par rapport à la chaussée, S.I. A mon avis je pense que cet engin était de forme ronde ou ovale. Par contre je n'ai pas vu cet appareil. Ce qui me fait penser qu'il était de forme ronde c'est son éclairage
	de la même forme. la personne entendue. (a signé au carent de déclarations)

11 11 17 11 11 11 11 11 11 11 11 11

S.I. Lorsque j'ai stoppé mon véhicule, j'ai arrêté le moteur ainsi que mon poste radio. Lorsque l'appareil a disparu dans le ciel, il représentait une étoile lumineuse. Dans mon véhicule je n'ai pas été incommodé mais j'étais glacé par ce que je voyais. Par contre le 2 janvier 1977 j'ai eu mal aux yeux, et mon épouse a ressenti le même phénomène.

Objectivement je ne peux pas faire un rapprochement entre ce mal aux yeux et le phénomène lumineux que j'ai vu. """""

--- Le 4 janvier 1977, à 18 heures 30.

-- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retracher.

--- la personne entendue.

L'O.P.J.

(a signé au carnet de déclarations).

COLPAGNIE		
de ()		
-=-=-=-	// TENDARMERIE // ATIONALE	
BRIGADE .		
de		
	PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE	
AUDITION DE :	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN	Š.
Nom:		
épouse	l'an mil neuf cent soixante dix sept, le quatr	re janvier,
Prénom:	!Nous, , Gendarme de la Brigade de (), Agent de Police Judiciaire, agis	
DIDGE W. 00 / 5	qualité conformément aux articles 20 et 75 à 78 du re Pénale,	u Code de Procédu-
PIECE N° 09 / 7 .	Vu l'enquête ouverte sur une observation d'obtifié, survenue le 1 janvier 1977, entre 19 heure 45°, quartier à ()	
	Nous trouvant au bureau de notre Brigade, fais vant nous la personne ci-aprés nommée, qui entende déclare à dix sept heures quarante.	ue séparément nous
* ************************************	âgée de ans, Je n'exerce aucune profession et a	, Je suis suis domiciliée
	s'arrêter en bordure de la route afin d'observer m'intriguait. S.I. J'ajoute qu'entre l'entrée de où j'étoile et l'endroit où nous nous sommes arrêtés, plus loin, cette étoile était dix fois plus gross Je précise cependant qu'à ce moment là, elle étais sus de la campagne et ne bougeait pas. S.I. A cette heure nous avons observé pendant une Nous sommes allés à d'où pous sommes rep. Nous avons repris la route de et à ce mos	urs du trajet, aux du , une étoil vement. Ce fait m' n'y avait aucune andé à mon mari de cette étoile qui ai repéré cette soit six kilomètre e. t en l'air au desminute environ. artis vers 19 h 30 ment là, je n'ai
	rien remarqué de particulier, d'ailleurs la monta voir l'endroit où j'avais vu cette étoile. Nous a la route. Peu aprés à environ 2 km nous nappe de brouillard. Je précise que ce fait m'a i bien à l'aller qu'au retour, il n'y avait du brou endroit là. En sortant du brouillard, j'ai aperçu à ma gauche, à une distance que j'évalue à cinq c une lumière trés vive, qui ressemblait à un gros ment j'ai demandé à mon mari de s'arrêter pour ob Je décris cet objet comme suit :	vons donc repris avons traversé un ntriguée car aussi illard qu'à cet en derection du s ents mètres envire soleil. Immédiates
	La Personne entendue.	A.P.J.
	(A signé au carnet de déclarations) (Sign	mis :

Je précise que je ne voyais pas le pied ou la base de cet engin. Je distinguais en outre sur la gauche et au-dessus de la lumière une espèce de bras de forme arrondie de couleur sombre qui avait une longueur que j'évalue à une fois et demi le diamètre de la base de l'objet lumineux. S.I. J'évalue la dimension de cet objet à une moitéé de pleine lune environ. S.I. J'ajoute également que cet engin émettait une lumière qui il luminait une grande surface de terrain sur une cercle dont j'éval le rayon à 100 mètres environ. Aprés avoir observé pendant cinq minutes mon mari a fait des appe de phares. Ceux-ci n'ont ex aucun effet. A se moment là, j'ai éteint le poste auto-radio qui fonctionnait afin d'écouter si cet engin faisait un bruit. Ce n'était pas le cas, le silence régnait. S.I. Le poste de radio, ainsi que la voiture ont fonctionné norma lement pendant toute la durée de notre observation. àu bout d'une minute environ, cet engin a commence à s'élever et a diminuér en grosseur. Cette manoeuvre a duré environ cinq secon des et à ce moment là la boule de feu est partie vers le une étoile filante. Je précise que ceci s'est passé trés rapideme: Au départ de l'engin, je n'ai perçu aucun bruit. Au cours de l'observation je n'ai remarqué aucun mouvement autour de l'objet, pas plus que dans les prés voisins d'ailleurs, Je tiens à préciser qu'à l'aller cette boule était immobile au-de sud de nous et que si celle-ci était habitée, les occupants ont d voir les lumières de notre voiture. S.I. J'ajoute que cet engin était d'une telle brillance qu'il ne m'a pas été possible de distinguer des ouvertures. S.I. Je n'ai senti aucune odeur pendant l'observation. S.I. Je dois ajouter que lorsque l'engin s'est envolé, j'ai eu l'impression que notre automobile partait en marche arrière. Je pense que l'engin était posé sur une bosse et que si occupants il y avait, ils sont descendus dans le creux sur l'autre versant de la hauteur. J'ai l'impression que les lumières de notre voiture ont été gênantes car deux minutes aprés l'appel de phares, l'en gin est parti.

Le 04 janvier 1977 à 18 heures 30:

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste e n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

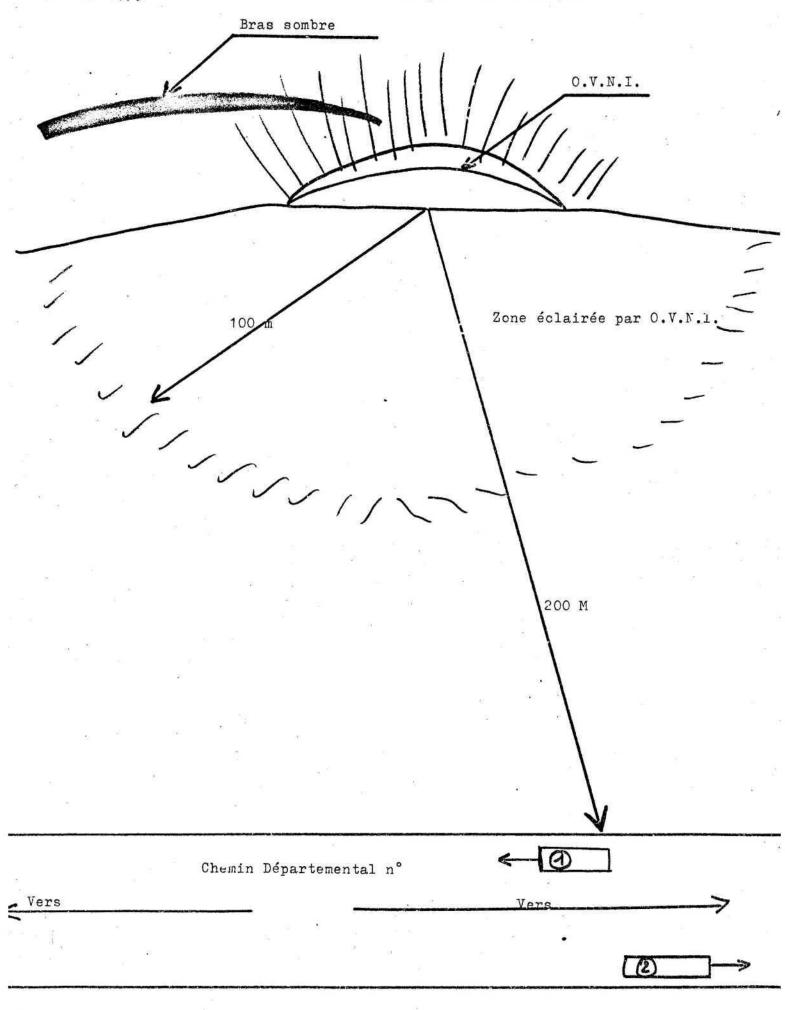
La Personne entendue 1'A.P.J.

(A signé au carnet de déclarations) (Signes : .)

COMPAGNIE	
de ()	
	// ENDARMERIE // ATIONALE
DRIGADE	
de	PROCEDURE D'ENQUETE PRELIMINAIRE
	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN
AUDITION DE :	
Jom_:	Loan mil neuf cent soixante dix sept, le cinq janvier,
'rénom:	Nous, , Gendarmer de la Brigade de Gendarmerie de (), Agent de Police Judiciaire, agissant en cette qualité. conformément aux articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,
	Penale,
PIECE N° 09 / 8 .	Vu l'enquête ouverte sur une observation d'objet volant non ider tifié, survenue le 1 janvier 1977 entre 19 heures 30 et 19 heures 45 quartier à ()
≈ x ³	Nous trouvant quartier à (), faisons comparaître devant nous la personne ci-aprés nommée, qui entendue sé parément nous déclare à dix sept heures dix:
	la profession d'agriculteur et suis domicilié quartier à ())à
	""""""""""""""""""""""""""""""""""""""
	cause. S.I. Je n'ai pas porté attention aux aboiements de mon chien ce soir là. S.I. Personnellement, il y a un an environ à la même période, j'ai observé dans la même direction, un objet volant non identifié. Cet engin émettait une lumière intense de couleur rougeâtre de forme in-
	définie. Cet O.V.N.I. était dans le ciel et je ne l'ai observé que durant que ques secondent. S.I. Il est parti en direction de l'? S.I. A vue d'oeil cet objet compte tenu de son éloignement mesurait environ deux mètres. S.I. Apparemment cet objet volait au-dessus du te, sis à 500 mètres à l' de mon domicile. S.I. Etant trés occupé par mon travail et bien que choqué par ce phé nomène, je n'ai jamais songé à en parler."""""""""""""""""""""""""""""""""""
	Le 05 janvier 1977 à 17 heures 20°
3 × 5	Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.
	La Personne entendue 1:AP.J.
	(A signé au carnet de déclarations) (Sign

CROQUIS ETABLI PAR M.

2005



- 1) Observation = 30 " Position sur le CD lors de la première observation.

LINES

- 2) Observ ation = 10' Position sur le CD lors de le 2° observation.



Parce Nº 09/5

// Tendarmsrib // Atlonals

GROUPERENT DE LA

COMPAGNIE DE

BRIGADE DE

PROCES-VERBAL DE RENSHIGHMEENTS ADMINISTRATIFS

OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIE - PROCES-VERBAL N° 09 DU 04 JANVIER 1957

AFPAIRE:

ópouse.



- A Point d'atterrissage de l'objet volent non identifié
- B .. Poirt d'observation de l'objet velant non identifié

LOPI

CLICHE Nº 1

Vue du champ sur lequel a atterri l'objet volant non identifié



CTICHE No 5

Vue du champ d'atterrisse du CD (Point d'observation)

(Distance : 200 m environ





CLICHE Nº 3

Vue du champ sur lequel s'est posé l'O.V.N.T.

Vue et position du point d'observation.



CLICHE Nº 4

vue rapprochée du champ d'etterrissage,

Direction prise par l'CVNI à son départ